

francs par jour. Deux soirées de soutien ont lieu les 4 et 5 novembre à Martigny.

toit ont besoin de vous



En juillet dernier, Laura Chaplin, petite-fille de «Charlot», s'est rendue en Colombie pour voir le fonctionnement de Moi pour toit. Elle a été séduite par le travail effectué par la fondation dont elle est devenue la marraine. DR

«C'est une cause très belle à défendre»

Laura Chaplin déborde d'enthousiasme lorsqu'elle évoque son engagement récent pour la fondation créée par Christian Michellod. La petite-fille de Charlie Chaplin n'est rien de moins que la marraine de Moi pour toit depuis quelques mois, plus précisément depuis son voyage en Colombie en juillet dernier. «C'est un honneur pour moi d'être la marraine. Je ne pouvais pas le refuser. La cause est tellement belle et le travail que font les personnes de Moi

pour toit sur place tellement impressionnant. Jamais je n'aurais pu l'imaginer!»

Changement de regard

Le voyage en Colombie a marqué cette jeune femme de 24 ans – l'âge d'ailleurs de la fondation. «Depuis que j'ai vu tous ces enfants avec des sourires et une joie incroyables, je suis plus motivée que jamais à défendre la fondation. Mon regard a aussi changé sur notre vie ici en Suisse. Nous som-

mes gâtés et ne sommes pas souvent conscients de la chance que nous avons», souligne-t-elle. Laura Chaplin a été particulièrement impressionnée par le centre d'urgences qui accueille des enfants atteints dans leur santé. «J'ai dû me forcer à retenir mes larmes pour ne pas pleurer devant les enfants. J'ai été particulièrement touchée par un petit handicapé du centre. Il rayonnait.»

Etablie depuis peu en Valais, à

Vouvry, la jeune femme est aussi une férue de nature. En Colombie, elle a donc été comblée par les paysages à couper le souffle. «Là-bas, on est gâtés avec la verdure. Il y a de telles étendues... C'est un pays très beau et, en même temps, qui a beaucoup de problèmes.»

C'est le destin

Laura Chaplin croit au destin qui l'a amenée auprès de la fondation. «Je suis partie en Angleterre pendant onze ans et je ve-

nais de revenir en Suisse quand j'ai rencontré Christian. C'est un homme simple et juste, qui mérite qu'on aide son projet. Et comme je déménageais en Valais, je trouvais magnifique de faire quelque chose qui soit né en Valais.»

Laura Chaplin a déjà prévu de se rendre une nouvelle fois en Colombie l'année prochaine. «Je vais suivre le travail de la Fondation. Je me réjouis de rencontrer à nouveau ces enfants si pleins de joie de vivre.»

Prête pour les soirées de soutien

En attendant ce voyage en 2012, la petite-fille de Charlie Chaplin sera présente les 4 et 5 novembre prochains pour les soirées de soutien de Moi pour toit. La jeune artiste – qui est peintre et styliste – les présentera avec Christian Michellod. «Je voudrais essayer de rendre les gens conscients de la vie que les enfants mènent en Colombie. Mais les soirées seront aussi festives!» **CSA**

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste

>>> CHANGEMENT D'ADRESSE...

MON ADRESSE ACTUELLE

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 NPA/Localité _____
 N° d'abonnement _____

- de manière définitive.
- recevoir mon journal à l'adresse ci-dessous.
- suspendre la livraison de mon journal.
- veuillez conserver ces exemplaires durant mes vacances, je passerai les retirer à la poste de ma région.

MON ADRESSE DE VACANCES OU NOUVELLE ADRESSE

Nom _____
 Prénom _____
 c/o hôtel, etc. _____
 Adresse _____
 NPA/Localité _____
 Pays _____ Tél. portable _____
 Tél. _____
 E-mail _____
 Changement du: _____ au: _____ y compris.

Veillez envoyer cet avis de changement d'adresse à: Le Nouvelliste, service des abonnements, c.p. 1054, 1951 Sion
E-mail: abonnement@nouvelliste.ch - Fax 027/329 76 10

1. Les ordres de changement d'adresse ne sont effectifs que 3 jours ouvrables après réception de la demande par notre service.
2. Les expéditions pour l'étranger se font en courrier prioritaire. Les frais d'expédition pour l'étranger sont à la charge de l'abonné.
3. Pour des changements internes, les tarifs sont les suivants: changement d'adresse définitif CHF 1.50, changement d'adresse avec date de retour CHF 2.-
4. Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274-0.
5. L'administration du «Nouveliste» décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou illisible.